



Ce document provient du site www.documentation.eauetbiodiversite.fr, le site des documents sur l'eau et la biodiversité
Document généré le 21/06/2018 depuis l'adresse <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/0000000015e805d2fb966ca3941097b>.

La surélévation des barrages : une technique de lutte contre l'envasement - exemples algériens : Transports solides et gestion des sédiments en milieux naturels et urbains(suite)

Chaque année 45 millions de m³ de vase se déposent au fond de 57 grands barrages de l'Algérie, ce qui représente une perte de capacité annuelle égale à 0,7 % de la capacité totale. Une dizaine de barrages sont fortement menacés par ce phénomène d'envasement, puisqu'ils sont envasés à plus de 50 % de leur capacité totale. Plusieurs moyens techniques de lutte contre l'envasement ont été expérimentés en Algérie. Dans cette étude nous présentons la technique de surélévation de la digue utilisée dans les barrages : Ksob, Boughezoul, Bakhada, Zardezas et Fom El Guiss, Beni Amrane, Hamiz, Sig. Certes, cette réserve supplémentaire créée par la surélévation a augmenté la durée de vie de ces ouvrages, mais l'évolution de l'envasement dans le temps croît beaucoup plus rapidement qu'à l'état initial (sans surélévation).

Auteurs du document : REMINI BOUALEM

Obtenir le document : INIST-CNRS

Diffuseur des métadonnées : INIST-CNRS

Mots clés : BARRAGE, BOUE, DIGUE, ENVASEMENT, GESTION RESSOURCE EAU, SÉDIMENT LACUSTRE, SÉDIMENTATION LACUSTRE, TAUX SÉDIMENTATION, VOLUME SÉDIMENT

Date : 2008-01-01

Format : text/xml

Source : Revue Houille blanche (Grenoble) FRA N° 5 Pages 103-108

Langue : Français

Droits d'utilisation : Copyright 2009 INIST-CNRS. All rights reserved.

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/la-surelevation-des-barrages-une-technique-de-lutte-contre-l-envasement-exemples-algeriens-transport0>



Le site <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr> est créé et géré par l'OIEau (Office International de l'Eau), avec l'appui de l'AFB (Agence française pour la biodiversité).